

533, Rue Oxford, Londres, qui est la seule place du monde où ces médecines sont préparées. Les prix du détail sont marqués sur l'étiquette au cours anglais et non en piastres et cents. Désormais, aucun agent sera envoyé pour me représenter dans les États-Unis ou les Provinces Anglaises, afin de vendre ou de prendre des ordres pour mes Pilules et Onguents, et attendu que j'ai raison de croire que des tentatives seront faites pour tromper le public, par l'entremise de personnes qui représenteront aux vendeurs de médecines qu'ils agissent pour moi et d'après mon consentement. J'espère que le public se mettra en garde contre toute espèce de fraude.

J'entretiens aussi l'espérance que ceux qui liront cet avertissement, voudront bien, dans l'intérêt du public, le transmettre à leurs amis et connaissances, afin que ceux-ci à leur tour se défient de la fausse fabrication des véritables *Pilules et Onguents d'Holloway*.

Je demande comme une grande faveur que s'il vient à la connaissance de quelques personnes, que quelques fausses médecines soient faites ou vendues en mon nom, elles aient la bonté de m'envoyer tous les renseignements qu'elles pourraient recueillir à ce sujet, tel que le nom et l'adresse du vendeur qui débite ces fausses préparations, ainsi que le nom et l'adresse de la maison commerciale, dans les États-Unis et ailleurs, qui fournit ces préparations falsifiées, afin que pour la protection du public, je puisse adopter des moyens légaux contre ces délinquants, et je m'engage à rémunérer généreusement la personne qui me donnera ces renseignements, avec promesse de ne pas divulguer son nom.

Si quelque personne croit avoir été trompée en achetant des médecines falsifiées, elle fera bien de m'envoyer une lettre à l'adresse qui se trouve au bas, (qui ne coûtera que 6 cents) afin si qu'un des livres qui contiennent les instructions relatives aux remèdes, et je m'engage à l'examiner et à leur envoyer une réponse établissant si la médecine est pure. Dans le cas contraire, cette personne pourra se faire rendre son argent par l'individu qui lui aura vendu cette préparation.

Les Chimistes et Droguistes qui désirent obtenir des médecines peuvent en avoir au plus bas prix de la vente en gros, et en quantité de, la valeur de pas moins de vingt louis, savoir: 8s 6d., 22s., et 31s. par douzaines de boîtes de Pilules et de pots d'Onguents, sans escompte, pour lequel la différence doit être envoyée d'avance.

J'ai l'honneur d'être,  
Avec le plus grand respect,  
THOMAS HOLLOWAY

555, Rue Oxford, (cité avant 244, Strand),  
Londres, W. C., 1 Octobre 1871.

**Institutrice Demandée.**

On a besoin pour l'école du village, à St. Hugues, d'une bonne institutrice; un bon salaire sera accordé.

S'adresser au président des Commissaires d'école.

EDOUARD MARIN  
St. Hugues 21 Août 1872.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

**Comté de Champlain.**

L'Exposition agricole et industrielle de la dite Société aura lieu dans ou près du Village de la Paroisse de STE. GENEVIEVE de BATHISCAN, LE JUDI le DIX D'OCTOBRE PROCHAIN, à DIX HEURES de l'avant midi.

Par ordre  
ROBT. TRUDEL  
Sec. Trésorier.  
Ste. Geneviève de Bathiscan, 19 Août 1872.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

**Comté de Rouville.**

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Rouville aura lieu à Rougemont chez M. Israël Leroux le 19 septembre à 10 heures de l'avant-midi.

Par ordre.  
J. U. MESSIER,  
S. T. S. A. C. R.

**A VENDRE.**

6 Terres ou Emplacements tels que ci-dessous désignés, savoir :

1er. Un emplacement, dans le village d'Upton, sur la rue McDougall, très bien situé pour un magasin, avec maison en briques grange; hangar, remise, et autres dépendances.

2e. Un autre emplacement, dans le même village, dans le 19e rang et tenant à la ligne du Grand-Tronc, de 2 acres de largeur sur 4 de profondeur.

3e. Une terre, partie du lot No. 62, de 3 arpent de front sur la profondeur du lot, tenant en front au chemin des 19e et 20e rang, d'un côté à Ls. T. Ché, Eer., et de l'autre à Pierre Larose.

4e. Un lopin de terre, partie du No. 63, sur le 18e rang, de 3½ arpent de front sur 2 de profondeur tenant en front à la Rivière-Noire, d'un côté à Octave Bellemare et de l'autre à P. Larose.

5e. Deux terres, parties des lots Nos. 101 et 102, dans le premier rang de St. Hélène de Bagot, dont l'une de ½ et l'autre de 2½ arpent de largeur sur 30 de profondeur, avec maison et grange sur la première, laquelle est voisine d'une terre appartenant à Léonard Vandal.

Ces propriétés appartiennent à la succession de feu H. Thibeau, en son vivant, marchand à Upton.

Pour plus amples informations s'adresser à A. Fréchette,

Upton, 22 août, 1872.

**PERDU OU VOLÉE.**

Au commencement de la semaine, à St. Liboire, est disparu une jument sous poil noir, haute d'environ 4 pieds 8 pouces, avec du blanc aux pattes de derrière ainsi que deux écarts. Cette jument appartient au Révd. M. Brunelle, Curé de St. Liboire, auquel on voudrait bien lui donner toutes informations.

St. Hyacinthe, 24 Août, 1872.

**Pères et Mères de Famille**

SAUVEZ-VOUS

Et Sauvez vos enfants !

La plus grande découverte du monde entier.

GOUTTES ANTI-RHUMATIQUES

DU

DR. A. RACICOT

Patentées à Ottawa le 1. Juillet 1872

Jusqu'aujourd'hui, on avait vainement cherché à découvrir un spécifique qui pût guérir en

peu de temps et d'une manière sûre, le mal de Dents. Eh bien ! à l'heure qu'il est, ce fameux Spécifique est découvert. Et l'honneur de la découverte en revient à un de nos compatriotes, MONSIEUR A. RACICOT, M. D., qui a étudié sous les soins du savant et célèbre Docteur Crevier, aujourd'hui la gloire et l'astre médical de notre belle ville de Montréal.

Et, comme ce Monsieur a voulu, avant tout, l'avantage du public en général, il a fabriqué de ses fameuses GOUTTES et en a mis en vente à ST. CESAIRE, chez MONSIEUR ALFRED MASSE, marchand du lieu, où tout le monde est reçu avec libéralité et courtoisie.

Ce qu'il y a d'avantageux pour le Public, à employer ce puissant Spécifique, c'est qu'un grand nombre de maladies sont guéries par son seul emploi : CHOLERAS, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, COLIQUES, RHUMATISMES ARTICULAIRES et INFLAMMATOIRES, NEURALGIE, MAL DE TÊTE ET DE DENTS, VENTS, FRISSONS, CARIE DES DENTS, BRULURES, ENTORSES, ECHAUX, DURES, DARTRES, ENFLURES, CRAMPES, MEURTRISSURES, HERBE A PUCE, etc. etc.

Cette terrible maladie du sexe, l'HYSTÉRIALGIE, comme sous le nom vulgaire de BEAUMAL est guérie, par l'usage de ce spécifique, à la dose de 30 gouttes, misés dans une coupe de enfilées à soupe d'eau sucrée au goût de la malade.

La Patiente doit aussi se mettre au lit, se couvrir de couvertes en laine pour aider la transpiration qui est alors nécessaire, se froter le creux de l'estomac et l'abdomen également, c'est-à-dire le ventre, principalement autour du nombril.

Sachez que le malade qui observe bien ces prescriptions est tout guéri en moins de deux heures.

Une direction accompagne chaque fiole et enseigne pour chaque maladie l'usage du remède.

On doit toujours tenir la bouteille debout et bien bouchée d'un bon bouchon en liège ou en caoutchouc.

A. RACICOT,

**Collège Commercial de St. Césaire**

La rentrée des Elèves dans cette Institution, aura lieu mardi le 3 Septembre prochain.

N.B.—Les Pensionnaires paient, comme par le passé, 7 piastres 50 centins par mois. Excepté ceux à qui le Collège fournit tout, qui paient 11 piastres par mois.

St. Césaire, 22 août 1872.

**Institutrices Demandées**

A St. Anne de Stackeley on a besoin de deux Institutrices munies de diplômes, les prix seront de vingt cinq louis et l'école chauffée par les commissaires.

S'adresser à

CYRILLE BUSIERE Sec. Trés.

19 Août 1872.

**Chevaux demandés.**

Le soussigné informe tous les cultivateurs qu'il a besoin de TROIS BONS ET BEAUX CHEVAUX pesant mille livres et plus, âgés de cinq à sept ans, et mesurant de cinq pieds et quatre pouces à cinq pieds et six pouces, étant bien sains et bien faits; enfin des chevaux de première qualité.

Les personnes ayant des chevaux tels que décrits; ou qui ont de la connaissance de la qualité de leurs chevaux. Adressez comme ceci.

HENRY COTÉ,  
West Cheshire,  
Conn.